



L'agglomération d'Angoulême lance son 2e concours de la création d'entreprises : dossiers à déposer jusqu'au 10 juillet

lundi 23 juin 2008, par [lpe](#)

A l'occasion des deux ans de la Pépinière d'entreprises du Grand Girac, la Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême (ComAGA) organise **jusqu'au 10 juillet 2008** le 2ème concours de créateurs d'entreprises avec deux catégories de candidats :

- Projets en émergence
- Entreprises en création/primo-développement jusqu'à 2 ans

Ce concours est doté d'un **prix exceptionnel de 8 000 €** remis au lauréat par la Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême avec le soutien de ses partenaires.

Le dossier d'inscription et tous les renseignements complémentaires sont à la disposition des entrepreneurs [en suivant ce lien](#).